

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°88, Janvier 2014



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- La 46^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, les 23 et 24 décembre 2013 à Bamako.

La 46^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, les 23 et 24 décembre 2013 à Bamako

La 46^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, 6^{ème} session de la mandature 2010-2015, s'est tenue du 23 au 24 décembre 2013 dans la salle de conférence de l'APCAM sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, des membres associés, des Secrétaires Généraux des CRA et du personnel de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau, tenue le 22 décembre 2013.

La cérémonie d'ouverture présidée par le Ministre du Développement Rural, Monsieur Bocari TRETA a été honorée par la présence du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, du Ministre délégué auprès du Ministre du Développement Rural, chargé de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire, du Chef de la Mission de Restructuration du Secteur Coton, du Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali, du Président du

Conseil Malien des Chargeurs, du Président Directeur Général de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles, des représentants du Commissaire à la Sécurité Alimentaire, des services techniques, des projets et programmes du Secteur du Développement Rural.

Elle a été marquée par l'allocution de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre du Développement Rural.



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA a exprimé son réel plaisir et sa grande fierté de prendre la parole à cette 46^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM pour souhaiter la bienvenue aux Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture, aux responsables des Organisations Professionnelles Agricoles, à l'ensemble des élus consulaires et aux Secrétaires Généraux du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali.

Il a rappelé que cette session se tient dans un contexte où notre pays vient de réussir l'une des élections les plus marquantes de son histoire. C'est l'occasion d'adresser les félicitations de tous les élus consulaires de l'APCAM au Président de la République, Son Excellence Monsieur Ibrahim

Boubacar KEITA, pour sa brillante élection à la magistrature suprême de notre pays.

Il a apprécié à sa juste valeur les projets du Président de la République pour le développement de l'Agriculture à savoir l'affectation d'au moins 15% du budget au secteur Agricole, les aménagements des terres, la sécurisation des terres des exploitations agricoles familiales et toutes les autres actions prévues en faveur des femmes rurales et des jeunes ruraux.

Il a salué, au nom de tous les ressortissants du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali et du personnel de l'APCAM, les initiatives du Ministre du Développement Rural à travers la création des Agropoles de Développement Rural qui va favoriser la concentration des investissements dans les zones de production tout en laissant la place aux exploitations agricoles familiales.

Il a profité de cette tribune pour remercier très sincèrement le Gouvernement qui a décidé de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée de certains projets et programmes à l'APCAM et aux Chambres Régionales d'Agriculture parmi lesquels on peut citer le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole (PAPAM) et le Programme d'Amélioration de la Gouvernance en zone Cotonnière (PASE II). Ce qui témoigne de sa confiance aux Chambres d'Agriculture et sa volonté de responsabiliser davantage la profession Agricole dans la mise en œuvre des politiques agricoles.

Il a lancé un appel patriotique à tous les producteurs et à toutes les organisations professionnelles Agricoles de tenir compte de la situation actuelle des récoltes qui doivent être bien gérées à travers, entre autres la constitution des greniers villageois et la mise à la disposition des excédents aux coopératives de commercialisation et/ou aux structures spécialisées de l'Etat afin d'assurer un approvisionnement correct de nos marchés en céréales et produits animaux.

Au seuil de la nouvelle année, il a souhaité une bonne et heureuse année 2014 à tous les élus, à leurs familles respectives, à leurs proches et a formulé des bénédictions pour que le bon Dieu leur donne la santé, la force et l'énergie nécessaires pour l'accomplissement de la noble et difficile mission qui leur est confiée.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre du Développement Rural, Monsieur Bocari TRETA, a exprimé son plaisir et sa fierté, en cette fin d'année 2013, de présider la cérémonie

d'ouverture de la 46^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM.

Il a rappelé qu'au cours de la présente session, les élus vont examiner et adopter le procès-verbal de la dernière session, l'état d'exécution des recommandations issues de la dernière session, le rapport bilan des activités 2013 et la présentation des projets PAPAM, PASAM et PASE II.

Il a espéré que ces points feront l'objet d'un examen minutieux et aboutiront à des recommandations pertinentes permettant de rehausser l'image de l'institution consulaire auprès des ressortissants.

Il a aussi rappelé que cette session se tient dans un contexte marqué par la sortie de la grande crise que notre pays a traversée et de la plus belle manière en montrant à la face du monde un Mali debout, en marche avec des élections présidentielles et législatives transparentes et crédibles. Il a profité de cette occasion pour remercier très sincèrement les membres de l'Assemblée Consulaire et tous les ressortissants du réseau des Chambres consulaires pour leur appui et accompagnement au Gouvernement et à notre armée nationale.

Il a noté qu'en dépit de toutes les difficultés que le pays a connues en 2012 et 2013, la Profession Agricole n'a ménagé aucun effort pour tenir régulièrement ses obligations statutaires et travailler avec le Gouvernement pour maintenir les subventions des intrants agricoles. Cela montre à suffisance l'engagement de la profession Agricole à assumer pleinement ses responsabilités pour appuyer les producteurs avec comme objectif l'atteinte de la sécurité et la souveraineté alimentaire du pays.

Il a notifié que sa volonté d'accompagner les acteurs du monde rural est bien conforme à celle du Président de la République qui, dans son projet pour le Mali a décidé d'affecter au moins 15% du budget national au développement de l'Agriculture, de mettre l'accent sur la sécurisation foncière des exploitations Agricoles selon les dispositions de la LOA offrant de meilleures garanties d'existence pour les exploitations familiales aux cotés des fermes agro-industrielles.

Il a rappelé que la composante 1 du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole du Mali (PAPAM), qui donne une grande responsabilité à la profession Agricole à travers l'APCAM, représente aujourd'hui un espoir pour

des milliers de producteurs à travers le Mali, qui attendent impatiemment pour renforcer leurs capacités, renforcer leurs organisations, augmenter la productivité Agricole et améliorer leurs revenus.

Pour ce faire, l'APCAM doit œuvrer de manière à ce que ce projet soit une réponse effective aux attentes des productrices et des producteurs du Mali.

Il a signalé que les Agropoles de Développement Rural Urbain, qui seront des pôles de croissance agricole avec la présence simultanée des fournisseurs d'intrants, des fabricants de matériels agricoles, des grandes exploitations, des fermes agro-industrielles, des entreprises de transformation et de l'ensemble des services nécessaires au développement des synergies, permettront d'augmenter très rapidement la production agricole et de créer des emplois pour les jeunes.

Il a souhaité, au nom du Gouvernement et à son nom propre, les vœux les meilleurs de bonheur, de santé, de prospérité. Que l'année 2014 qui s'annonce soit une année de joie dans les cœurs, de paix et de réconciliation dans les familles et dans notre pays.

C'est sur cette note d'espoir qu'il a déclaré ouverte la 46^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM.



Présidium à la cérémonie d'ouverture

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux proprement dits ont commencé par la vérification des mandats qui a montré que le quorum est atteint et que l'Assemblée Consulaire peut délibérer.

Ensuite, ce fut la présentation et l'adoption du projet d'ordre du jour :

- lecture et adoption du procès-verbal de la 45^{ème} session ordinaire ;
- lecture et adoption de l'état d'exécution des recommandations de la 45^{ème} session ordinaire ;
- examen et adoption du rapport d'activités 2013 de l'APCAM ;
- communication sur le PAPAM, le PASAM et le PASE II ;
- questions diverses.

Les préoccupations soulevées lors des discussions et débats, ont porté sur :

- la prise en compte des régions nord du pays dans les différents programmes d'activités ;
- les difficultés liées au financement des sous-projets ;
- la limitation des choix des bassins et systèmes de production et des filières au regard des potentialités existant dans le pays ;
- les raisons des difficultés de décaissement des projets et programmes ;
- les risques de prise en charge des dépenses de l'organigramme.

Au titre des questions diverses, la Présidente de la Fédération Nationale des Intervenants de la Filière Avicole (FIFAM) a attiré l'attention des élus consulaires sur les difficultés liées à la mise en marché des poulets de chairs et des œufs, pour des raisons sanitaires et de sites d'abattage appropriés.

A l'issue des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, le procès-verbal de la 45^{ème} session ordinaire, l'état d'exécution des recommandations de la 45^{ème} session ordinaire et le rapport d'activités 2013 de l'APCAM.

Des communications ont été également faites sur le point de la mise en œuvre des projets en maîtrise d'ouvrage de l'APCAM dont le PAPAM, le PASE II et le PASAM.

Le projet d'organigramme de l'APCAM et les objectifs de changement qui y sont liés pour responsabiliser davantage le personnel et d'améliorer l'efficacité du travail ont été présentés aux élus consulaires.



Salle vue de dos



Salle vue de face

Aux termes des travaux l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes:

1. Prendre les dispositions nécessaires pour la participation de la région de Kidal à la 47^{ème} session ordinaire de l'APCAM ;
2. Elaborer un programme d'activités consolidé pour les régions nord du pays à soumettre au Gouvernement et aux partenaires techniques et financiers ;
3. Elaborer un programme d'appui aux organisations coopératives conformément aux nouvelles dispositions de l'OHADA ;

4. Poursuivre la subvention de l'engrais, sur la base d'un assainissement de l'initiative, pour le bonheur des producteurs agricoles ;
5. Renforcer la participation de la profession Agricole dans le processus de subvention des intrants afin d'assurer la traçabilité et la transparence ;
6. Prendre les dispositions pour améliorer les décaissements des projets et programmes particulièrement au niveau de l'APCAM ;
7. Prendre les dispositions pour la mobilisation des ressources financières internes
8. Coordonner le dispositif d'enregistrement des exploitations agricoles, avec l'Institut National des Statistiques et les autres acteurs, pour un démarrage effectif du processus en 2014 ;
9. Entreprendre des démarches auprès des pouvoirs publics pour la dotation de la filière avicole de sites appropriés d'abattage.

**Cikela N°89 de février 2014 :
Mission d'appui à la mise en
œuvre du PAPAM par la Banque
Mondiale et le FIDA**

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.